

Nous vous interpelons, Monsieur le président, ce jour pour signifier notre incompréhension et mécontentement face à une situation délétère pour le dialogue social au sein de l'UCA !

Comme vous le savez, les temps de consultations, d'échanges, d'informations à travers les instances, ne se réduisent pas seulement à se conformer à des directives ou aux tendances. Il s'agit de s'en saisir, de se donner les moyens et de faire vivre ce dialogue social !

Les directives, même avec un règlement intérieur transitoire, énoncé dans le Décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020, article 88, ne sont clairement pas respectées : les documents sont portés à notre connaissance en moyenne 4 /5 jours avant les CSA. Il est nécessaire d'avoir un temps de lecture individuelle et collective de ces documents, sereinement, dans le respect des valeurs de vie personnelle et vie professionnelle, respect prôné par l'UCA. Pour exemple en 2023 : CSA février : 3 jours (le 23 pour le 27) ; CSA Mai 4 jours (27 avril pour le 2 mai) ; CSA Juin : 5 jours (16 juin pour le 22 juin) ; CSA Septembre 6 jours et 3 jours (29 août pour le 5 septembre) (11 septembre pour le 15).

Certes, la période actuelle est favorable à la QVCT, mais le dialogue social est bien plus qu'une tendance, il est une FORCE. Une force qui s'ancre dans le courage d'inclure les personnels à travers leurs représentants dans les propositions, les décisions, la recherche d'intérêts communs d'une structure universitaire. N'est ce pas l'opportunité de créer une communauté UCA à hauteur des objectifs sociétaux que l'université veut se donner ?

Nous avons été élus pour représenter les collègues et les mandats de nos syndicats. Si nous n'avons pas le temps de nous réunir, d'élaborer collectivement et de se mandater, nous ne représentons que nous-mêmes, et le dialogue social disparaît. Il y a un paradoxe entre la réalité que nous expérimentons (l'impossibilité de remplir nos devoirs d'élus) et le discours institutionnel promouvant le sens du travail, la reconnaissance au travail, les responsabilités sociétales et le dialogue social : c'est un non-sens. « La violence et le non-sens ne sont-ils pas en fin de compte une seule et même chose ? » (Max Horkheimer). Et la confiance se perd.

Pour la retrouver nous requérons donc :

- une facilité à l'accès des documents pour l'exercice de nos mandats. (exemple : refus à nos demandes d'information lors la commission d'experts des promotions de la filière bibliothèque du 19/09)
- les documents nécessaires aux commissions et formations dans un délai d'au moins 8 jours.
- la spécification claire des modifications dans les documents soumis au vote : cas des professionnels de santé exclus des primes (même page, même mise en page, juste 3 lignes obscures ajoutées, lourdes de conséquence).
- les dates de convocations pour les instances 15 jours avant sans changements réguliers de date
- des temps d'échanges et de débats lors des Commissions et Formations adaptées : le CSA ou la FSSCT ne sont pas des chambres d'enregistrement des Groupes de Travail, d'autant qu'il n'y pas systématiquement des comptes rendus des GT ou apparaissent clairement les avis et propositions des représentants
- Accès à des informations claires et objectivées : exemples : quelle est la répartition des montants des IFSE, comment a été construit la consultation auprès des supérieurs hiérarchiques, gestion des situations de conflits internes à l'UCA...

Les élu(e)s FO, FSU et SUD aux conseils de l'UCA

